

ORGANE CONSULTATIF SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Structure

Il est question de créer un organe consultatif sur le commerce international. Cet organe comprendra deux éléments. Le premier sera le Comité consultatif sur le commerce international (CCCI), qui s'intéressera aux grandes questions nationales relatives à l'accès aux marchés extérieurs et aux questions de marketing. Il sera composé de personnes venant du monde des affaires, des syndicats et d'autres groupes.

Le deuxième élément consistera en une série d'environ 20 à 25 groupes consultatifs sectoriels du commerce international (GCSCI). Ces groupes, pour leur part, seront plus efficaces si les membres agissent en tant que représentants du monde des affaires, des syndicats ou d'autres groupes d'intérêt dans chaque secteur, et s'il sont reconnus comme tels.

Mandat

Le principal rôle du système sera d'assurer un échange d'information entre le gouvernement et le secteur privé sur des questions relatives au commerce international. Le comité se penchera sur les problèmes d'accès aux marchés extérieurs et de marketing qui se rapportent aux questions commerciales tant multilatérales que bilatérales. Il sera appelé à conseiller le gouvernement sur les objectifs, les priorités et les stratégies du Canada en ce qui concerne les questions et les négociations relatives à la politique commerciale multilatérale et bilatérale. Il sera en outre chargé d'évaluer les répercussions des négociations et des développements en matière de commerce international.

Comité consultatif sur le commerce international (CCCI)

La composition du Comité sera représentative de tous les secteurs et respectera les intérêts régionaux, sectoriels et démographiques.

Le CCCI se composera de 25 à 30 membres provenant des secteurs suivants:

- i) monde des affaires;
- ii) syndicats;
- iii) consommateurs;